

**NUMÉRO SPÉCIAL
LA FRANCE S'ENGAGE
77 solutions pour vivre mieux**

Bulletin de commande à remplir, signer
et retourner par mail à diffusion@debout.fr

⇒ **APRÈS LE 10 MARS 2017**

À compléter lisiblement en lettres capitales svp

NOM DE LA STRUCTURE :

ADRESSE :

NOM ET PRÉNOM DE LA/DU RESPONSABLE DE LA COMMANDE :

E-MAIL :

TÉL PORTABLE : TÉL FIXE :

MERCI DE CHOISIR VOS QUANTITÉS

Je commande exemplaires (cocher les quantités correspondantes ci-contre), et souhaite qu'ils soient livrés à l'adresse indiquée ci-dessus (si différente, la préciser ci-dessous), et accepte expressément de prendre en charge, à réception de la facture, les frais TTC inhérents à la livraison des exemplaires.

Adresse de livraison (si différente de celle indiquée ci-dessus)

Cocher les frais de livraison en fonction du nombre d'exemplaires commandés.

Au-delà de 1000 exemplaires, merci de nous contacter à diffusion@debout.fr

X	QUANTITÉS	FRAIS DE LIVRAISON
	10	10 €
	25	22 €
	50	30 €
	100	38 €
	150	42 €
	200	50 €
	250	53 €
	300	58 €
	350	65 €
	400	70 €
	450	80 €
	500	90 €
	600	102 €
	700	120 €
	800	135 €
	900	150 €
	1000	170 €



Attention : Les livraisons ne sont possibles qu'en France métropolitaine.
Pour la Corse et les DOM-TOM, merci de nous contacter à diffusion@debout.fr

En signant ce bon de commande, je m'engage, dans le cadre de l'Option 1, à régler les frais de livraison et de traitement de ma commande à réception de la facture, et, dans le cadre de l'Option 2, à respecter les dates de récupération de ma commande sur la plateforme relais de distribution que j'ai choisie.

Ce bon de commande vaut **commande définitive**.

Fait le à Cachet et signature :

1 – LIVRAISON

Pour les structures qui souhaitent être livrées en direct, merci de bien vouloir vous assurer de la validité de votre adresse et de l'accessibilité de votre boîte aux lettres et/ou de vos locaux, ainsi que d'une signalétique valable pour La Poste. En cas d'impossibilité de livraison par La Poste ou le transporteur, veuillez noter que **toute nouvelle présentation des colis sera facturée en sus selon les conditions indiquées au recto.**

À noter : Un paquet de 25 exemplaires du magazine pèse environ 3,5 kg.

2 – FACTURATION ET RÈGLEMENT

La facture est envoyée par voie électronique dès livraison des magazines. L'association Debout (loi 1901) n'est pas assujettie à la TVA (article 261-7B du Code Général des Impôts).

Le règlement se fait impérativement à réception de la facture.

debout

L'ASSOCIATION
www.debout.fr

Association Debout d'intérêt général (loi 1901)
10 rue Vergniaud, 92300 Levallois Perret

@diffusion@debout.fr

☎ 09 70 73 30 30